



Rapport d'activité 2007

Animation du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés



Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
(SMIDDEST)

12 rue Saint Simon

33 390 BLAYE

Tel : 05 57 42 28 76

Fax : 05 57 42 75 10

smiddest@wanadoo.fr



Introduction	3
1. Rédaction des documents du SAGE	3
2. Réunions organisées	4
2.1 Réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE)	4
2.2 Réunions géographiques et thématiques	5
2.3 Réunions techniques	6
2.4 Réunions de travail	6
3. Etudes complémentaires	7
3.1 Etude des zones vertes du SAGE	7
3.2 Etude des potentialités piscicoles des affluents de l'estuaire	7
4. Communication interne et externe	8
5. Mise en réseau	8
Conclusion	8
Bilan financier	9

Introduction

Rappelons que le Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) assure l'animation et le secrétariat administratif de l'élaboration du SAGE, pour le compte de la CLE. Il est appuyé par le bureau d'étude Eaucéa.

Le vote de la Loi sur l'eau étant intervenu le 30 décembre 2006, la gestion de l'eau bénéficie désormais d'un nouveau cadre réglementaire qui a renforcé la portée juridique des SAGE. Ces modifications ont été prises en compte dans l'élaboration du SAGE en 2007.

Suite à la mise en place en 2006 d'outils et de méthodes de travail efficaces, un important travail de concertation puis de synthèse a permis de valider l'état des lieux et le diagnostic du SAGE en 2007.

Ce rapport détaille les travaux réalisés au cours de l'année 2007.

1. Rédaction des documents du SAGE

⇒ Validation de l'état des lieux et de l'atlas cartographique du SAGE.

L'état des lieux définitif a été validé lors de la réunion de la CLE du 15 février.

L'état des lieux comporte 220 pages en 7 chapitres : l'estuaire des origines à nos jours, les usages de l'eau, la qualité de l'eau, la qualité des écosystèmes, la gestion des marais, la gestion des risques, la complexité des acteurs et des structures de gestion.

L'atlas cartographique, conformément au décret n°92-1042 du 24 septembre 1992, comporte 41 cartes en couleur.

⇒ Validation du diagnostic du SAGE

Une version préliminaire du diagnostic a été présentée et débattue lors de la CLE du 15 février. De mars à septembre, une importante phase de concertation avec les acteurs locaux et les membres de la CLE a permis de préciser les enjeux localement. Le diagnostic définitif a été validé lors de la CLE du 24 septembre 2007.

Le diagnostic a mis en évidence neuf enjeux prioritaires auxquels le SAGE doit répondre :

- Le bouchon vaseux
- les pollutions de l'estuaire
- les granulats
- la navigation sur l'estuaire
- la ressource halieutique
- la qualité des eaux superficielles et bon état écologique des bassins versants
- les zones vertes
- les risques naturels et technologiques
- l'organisation des acteurs.

Chacun de ces enjeux a fait l'objet d'une fiche de synthèse dans le diagnostic, comprenant les principales données techniques et socio-économiques, ainsi qu'une analyse des problèmes identifiés ouvrant sur des pistes d'action pour le SAGE. Ils seront proposés à l'analyse des scénarios.

2. Réunions organisées

2.1 Réunions de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Rappelons que la CLE comporte 64 membres répartis en 32 élus, 16 représentants d'usagers et 16 représentants des services de l'Etat et établissements publics. Outre les points mentionnés ci-dessous, un bilan sur les travaux réalisés et les études complémentaires en cours sont présentés lors de chaque réunion.

⇒ Troisième réunion de la CLE : le 15 février, hémicycle du Conseil Général de la Gironde

Présence : 57 membres (titulaires et suppléants) dont 45 votants

- Validation de l'état des lieux
- Présentation du diagnostic préliminaire
- Prise de position de la CLE sur l'extraction des granulats dans l'estuaire :

Suite à l'annonce de la signature imminente par le Préfet de la Gironde d'une autorisation d'extraire des granulats dans l'estuaire, la CLE a souhaité prendre position sur ce dossier qui relève de ses compétences.

A l'issue d'un débat constructif et de très bonne tenue durant lequel tous les avis ont pu s'exprimer, considérant notamment les risques que poserait une extraction industrielle de granulats vis-à-vis de la destruction des habitats des jeunes esturgeons européens, de la libération des métaux lourds contenus dans les sédiments, de la pénétration d'eau salée dans la nappe phréatique sous-jacente, les membres de la CLE se sont prononcés à une très large majorité contre l'extraction de granulats dans l'estuaire de la Gironde (20 voix contre, 4 abstentions et 3 voix pour, le collège des administrations n'ayant pas pris part au vote).

La position de la CLE a été transmise par courrier au Préfet de Gironde, qui a refusé par arrêté préfectoral du 28 février 2007 l'autorisation d'exploiter une gravière dans l'estuaire. La position de la CLE sera transcrite dans le SAGE puis elle devra l'être dans le Schéma Départemental des Carrières conformément à l'article 81 de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006.

⇒ Quatrième réunion de la CLE : le 24 septembre, maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux

Présence : 42 membres (titulaires et suppléants) dont 33 votants

- Validation du diagnostic
- Validation de la stratégie du SAGE concernant la pêche et les ressources halieutiques



CLE du 24 septembre 2007

Bilan

Pour cette deuxième année d'élaboration, la mobilisation reste importante avec une présence d'environ 60% de membres votants à chaque réunion, ce qui prouve l'intérêt porté au sujet.

⇒ Réunion sur le projet de terminal méthanier au Verdon :

A la demande des membres de la CLE exprimée le 24 septembre, une réunion particulière concernant le projet de terminal méthanier au Verdon a été organisée le 19 novembre à la maison de la promotion sociale à Artigues-près-Bordeaux.

Présence : 27 membres (titulaires et suppléants) dont 23 votants

- Audition de l'industriel 4Gas en présence de la commission particulière du débat public.
- Questions au porteur de projet.

2.2 Réunions géographiques et thématiques

⇒ Les réunions sur les bassins versants

Quatre réunions ont été organisées localement afin d'informer les acteurs locaux de l'avancement de la procédure et de débattre des problématiques propres aux bassins versants concernés :

- Bassins versants « Artigue / Maqueline / Jalle de Blanquefort » : le 21 mai à Ludon-Médoc : 32 participants
- Bassins versants « Livenne / Moron / Brouillon » : le 22 mai à Blaye : 29 participants
- Commission géographique Pays Royannais : le 5 juin à Royan : 39 participants
- Bassins versants du Centre et Nord Médoc : le 4 juillet à St Laurent Médoc : 22 participants

Objet : validation des enjeux et définition des pistes d'action pour la gestion quantitative et qualitative de la ressources en eau et l'organisation des acteurs.

Bilan : Ces réunions ont rassemblé une trentaine de personnes par réunion soit au total 120 participants. Ces temps d'échanges avec les gestionnaires ont permis de valider les enjeux sur chacun des bassins versants et de débattre autour des thématiques de la qualité des cours d'eau, la gestion quantitative de la ressource en eau et l'organisation des acteurs.

⇒ Les réunions sur la thématique de la « pêche et des ressources halieutiques »

Deux réunions de travail sur la thématique de la pêche ont été organisées avec les représentants de la pêche, des services de l'Etat et des collectivités :

- avec les pêcheurs professionnels le 25 avril à Bordeaux : 12 participants
- avec les pêcheurs professionnels et amateurs le 29 juin à Royan : 27 participants

Objet : validation des enjeux et définition des pistes d'action pour la préservation des habitats piscicoles et de la ressource halieutique, et le maintien de l'activité de pêche dans l'estuaire

Bilan : Ces réunions, ainsi que la commission géographique du Pays Royannais, ont permis de préciser le diagnostic sur la thématique de la ressource halieutique, de discuter de différents scénarios et de débattre de mesures concernant la pêche professionnelle et de loisir. Ces thèmes ayant été largement discutés avec les acteurs concernés, il a été décidé de débattre plus particulièrement de ce thème lors de la CLE du 24 septembre, sur la base d'un document

de synthèse des débats tenus et des réflexions ultérieures. La stratégie du SAGE sur ce thème a été validée.

⇒ La Commission « Gestion des marais, des bassins versants, des esteys et de la forêt »

La commission « Gestion des marais, des bassins versants, des esteys et de la forêt » s'est réunie le 21 novembre en deux temps afin de faciliter la participation des acteurs locaux :

- à 9h à Blaye pour la rive droite de l'estuaire (dont la presqu'île d'Ambès) : 20 participants
- à 15h à Pauillac pour la rive gauche de l'estuaire (dont la CUB) : 16 participants

Objet : présentation des premiers résultats de l'étude des potentialités piscicoles des affluents de l'estuaire et de l'étude de délimitation des zones vertes

Bilan : Ces deux réunions ont permis de discuter et de préciser les résultats des études, et de débattre des propositions d'actions avec les gestionnaires locaux des cours d'eau et des marais.

2.3 Réunions techniques

Port autonome de Bordeaux :

Université de Bordeaux :

Bilan :

2.4 Réunions de travail

En complément des contacts et des rencontres individuelles avec les gestionnaires de l'eau et des bassins versants, de nombreuses réunions de travail se sont tenues au cours de l'année :

- Réunions de travail avec le bureau d'étude Eaucéa : 10 janvier, 11 mai, 19 juillet, 11 octobre, 6 novembre, 19 décembre
- Réunion du bureau de la CLE : 25 janvier
Annulée pour cause de neige - Réunion SMIDDEST / Eaucéa / Président de la CLE
- Réunion de travail avec l'Association des pêcheurs professionnels de la Gironde sur la gestion des habitats et des ressources piscicoles: 16 mars
- Réunion de travail avec les services de la Chambre d'Agriculture de la Gironde sur les prélèvements et la qualité de l'eau: 9 mai
- Réunion de travail avec les services de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique sur l'assainissement et la qualité de l'eau : 23 mai
- Réunion de travail avec la Chambre d'Agriculture et les services de l'Etat (DIREN, DDA et Agence de l'Eau) sur la question de la délimitation des zones vertes : 5 décembre

3. Etudes complémentaires

Afin d'être en mesure d'élaborer des propositions de gestion raisonnées lors de la rédaction du SAGE, la CLE a souhaité lors de sa réunion du 5 octobre 2006 le lancement de deux études complémentaires : la délimitation des zones vertes et la caractérisation des potentialités piscicoles des affluents de l'estuaire. Ces études, portées par le SMIDDEST, ont été lancées en mars 2007.

3.1 Etude des zones vertes du SAGE

Le SDAGE du bassin Adour Garonne demande que les CLE initient « des programmes de restauration, protection et gestion des zones vertes ». Aussi, la CLE de l'estuaire a souhaité lors de sa réunion du 5 octobre 2006 la réalisation d'une étude de délimitation des zones vertes.

L'étude porte spécifiquement sur les vallées des cours d'eau affluents à l'estuaire, les marais et les lagunes médocaines. L'objectif consiste à proposer une délimitation des zones vertes à partir d'une cartographie des écosystèmes qui le composent, d'un état des lieux de ces espaces (d'un point de vue patrimonial et fonctionnel) et d'une analyse des perspectives de leurs évolutions.

A l'issue d'un appel d'offre, l'offre commune des cabinets SIMETHIS et Symbiose Environnement, d'un montant de 37 105, 90€ TTC, a été retenue.

Afin de valider au fur et à mesure l'exactitude du travail réalisé, des réunions et des outils de concertation ont été mis en place :

- des réunions de suivi avec le SMIDDEST et les bureaux d'étude ont eu lieu régulièrement : 19 février, 20 mars, 29 mai, 27 juin, 26 octobre.
- une carte présentant la délimitation provisoire des zones vertes a été mise en ligne dès le mois de juillet sur le site extranet de Simethis afin de permettre aux techniciens de visualiser et de faire part de leurs remarques.
- un comité de pilotage des études, composé des membres de la CLE et des services administratifs concernés, s'est réuni le 12 septembre et a validé les résultats de la première phase (délimitation des contours des zones humides).
- les premiers résultats de l'étude (délimitation et caractérisation des zones humides) ont été discutés et validés avec les gestionnaires locaux lors de la commission thématique « marais et bassins versants ».
- une concertation a été effectuée avec le monde agricole lors d'une réunion spécifique le 5 décembre.

Le rapport final de l'étude sera présenté lors de la prochaine réunion de la CLE début 2008.

3.2 Etude des potentialités piscicoles des affluents de l'estuaire

Lors de l'état des lieux du SAGE, il est apparu un manque de connaissance important en ce qui concerne les milieux aquatiques et les zones de marais, leur fonctionnement général et notamment leurs habitats en relation avec la faune piscicole. La CLE a donc souhaité le lancement d'une mission de caractérisation des potentialités piscicoles des principaux affluents de l'estuaire.

Cette mission a pour objectifs de qualifier l'état des peuplements piscicoles et des habitats, de recenser et de décrire les obstacles à la libre circulation des poissons, mais aussi d'étudier le fonctionnement d'un marais pilote en lien avec la problématique piscicole afin de proposer des mesures de gestion pour améliorer la fonctionnalité de ces milieux.

Afin d'associer les acteurs locaux, cette mission a été confiée à deux associations locales compétentes :

- l'association MIGADO qui a pour objet de contribuer à la restauration et à la gestion des populations de poissons migrateurs des bassins Garonne et Dordogne pour un montant de 28 528,54€ TTC.
- la fédération départementale de pêche de la Gironde pour son expertise sur les espèces d'eau douce (brochet), qui toutefois s'est désistée en septembre en raison d'une charge de travail trop importante.

Les résultats de l'étude ont été validés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude au cours de plusieurs réunions :

- Comité technique (Conseils généraux, conseils régionaux, Agence de l'eau) : le 17 juillet
- Comité de pilotage (membres de la CLE et services administratifs concernés) : le 12 septembre
- Commission « Marais et bassins versants » : le 21 novembre

Le rapport final de l'étude sera présenté lors de la prochaine réunion de la CLE début 2008.

4. Communication interne et externe

L'ensemble des documents préparatoires et les comptes-rendus des réunions ainsi que les documents de travail en cours sont mis en ligne au fur et à mesure sur le site extranet du SAGE (www.sage-estuaire-gironde.org). Ce site est apprécié et utilisé régulièrement par les membres de la CLE, les acteurs locaux et le personnel des services administratifs.

Afin d'optimiser le téléchargement des documents sur le site extranet du SAGE, l'organisation des documents a été modifiée au printemps 2007. La navigation se fait désormais par menu déroulant avec des rubriques et sous-rubriques pour une plus grande lisibilité.

5. Mise en réseau

Participation aux groupes de travail, réunions d'informations, colloques :

Réunion	Lieu	Date
8 ^e journées techniques rivières (CATER Gironde)	Saint-Laurent-Médoc	23 janvier
Comité de pilotage du programme de gestion du Site du Moron (Commune de Prignac)	Prignac-et-Marcamps	15 mars
Comité de rivière Dordogne Atlantique (EPIDOR)	Bergerac	23 mars
Commission territoriale Littoral DCE (Agence de l'eau)	Pessac	23 avril
Réseau MAGEST	Bordeaux	24 avril
Etude inter-SAGE sur le plioquaternaire (DIREN)	Bordeaux	27 juin
Lâcher d'alevins d'esturgeon européen (DIREN)	Saint-Jean-de-Blaignac	21 septembre
Groupe de travail et réunion d'information sur la réforme des statuts des ASA (Forum des Marais Atlantique)	Blaye Pauillac	20 avril 6 novembre

Conclusion

Au cours de l'année 2007, l'état des lieux et le diagnostic du SAGE ont été validés.

La rédaction du diagnostic et la validation des enjeux du SAGE ont nécessité un important travail d'analyse et de concertation avec les acteurs du territoire. Ce travail a été apprécié par les gestionnaires locaux et les membres de la CLE.

La participation importante pour les réunions de la CLE, les réunions géographiques et thématiques et le suivi des études complémentaires témoigne de la prise de conscience par les

acteurs du territoire de l'opportunité du SAGE pour répondre aux grands enjeux de la gestion de l'eau sur l'estuaire.

Les enjeux du SAGE, au nombre de neuf, ont désormais été identifiés et seront proposés à l'analyse des scénarios en 2008. l'ensemble de la procédure bénéficiera de l'étude spécifique d'évaluation économique lancée par l'Agence de l'eau et le SMIDDEST sur le territoire.

Une diminution de l'animation SMIDDEST est intervenue à partir de fin septembre suite au départ de l'animatrice, Jérôme BARON et Eaucéa ayant pris le relais.

BILAN FINANCIER DU 01/01/2007 AU 31/12/2007
SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés

- Elaboration du SAGE – Cabinet d'Etudes EAU-CEA

- Animation du SAGE

Salaires et charges Animatrice ½ temps
Frais déplacement Animatrice SAGE

Affranchissement

Total Animation

TOTAL DES DEPENSES DU 31/01/2007 AU 31/12/2007 :